



# NOS TRES CHERES POUBELLES

Association loi 1901  
66 La Ville Blanche 35137 BEDEE

Adhésion ou  
Renouvellement  
d'adhésion

ANNEE 2016

Usager du SMICTOM Centre-OUEST 35, comme beaucoup, vous avez protesté contre l'instauration, en 2015, de cette REOM dite incitative ? Un an après, où en êtes-vous ?

- vous êtes finalement satisfait du nouveau système en place (18 levées annuelles)
- vous ne décolérez pas contre un système qui n'a d'incitatif que le nom : service divisé par 3 (18 levées au lieu de 52) et un « malus » inévitable au-delà de la 18<sup>e</sup> levée
- vous ne décolérez pas et avez porté la contradiction jusqu'au Tribunal d'Instance en contestant votre facture 2015.

**Aujourd'hui, NTCP poursuit le combat mais RIEN ne sera possible sans votre soutien !**

**Si vous partagez nos convictions, n'hésitez pas à soutenir notre association.**

**APPORTEZ-NOUS VOTRE ADHESION ! ... 5 EUROS (par personne) pour EXISTER, RÉSISTER, GAGNER !**

- Nous refusons que le SMICTOM soit le donneur d'ordres** et impose ses règles aux Communautés de Communes : **nos élus**, tous bords confondus, ont TOUT accepté et cédé au SMICTOM... allant jusqu'à endosser l'entière responsabilité devant les tribunaux !
- Nous contestons au SMICTOM ses choix d'investissement** : une usine flambant neuve de Traitement Mécano Biologique au coût prohibitif : désormais près de 24 millions d'euros ! Le SMICTOM n'a jamais daigné ouvrir les yeux sur des solutions moins coûteuses et réellement écologiques !
- Nous refusons l'épandage sur nos terres** ou nos espaces publics du « compost » produit dans cette usine ! Halte aux contaminants (plastiques, verres, métaux lourds) !
- Nous refusons cette supercherie qui consiste à faire croire qu'on doit la baisse du tonnage des déchets collectés à la REDEVANCE** : comportement plus vertueux de l'usager ou plutôt subterfuges pour tenir le forfait (erreurs de tri, déchets brûlés, dépôts sauvages dans la nature ou migration vers d'autres terres d'accueil (Rennes Métropole, bacs de collectifs, poubelles de parcs) tandis que les « Professionnels » vont vers Véolia.... ?
- Nous refusons une Redevance qui frappe d'abord les plus modestes** : ménages en collectifs ou en logement social aux bacs sortis toutes les semaines, personnes âgées et souvent seules qui paient désormais le prix fort !
- Nous récusons le refus du bac de 80 litres aux ménages de 2 personnes.**
- Nous refusons le principe du paiement à l'avance d'un service public !** Nous ne devons payer qu'« au service rendu », après son exécution.
- Nous refusons la discrimination Propriétaire/Locataire !** Le locataire, « usager », doit recevoir en direct la facture du SMICTOM et non par l'intermédiaire de son propriétaire au titre de charges.
- Nous refusons le principe même du forfait car les coûts de structure du service doivent être pris en charge par la collectivité** dans son ensemble : les ordures ménagères ne représentent que le tiers des coûts engendrés par le traitement des déchets.
- Nous condamnons l'autisme de nos élus** : qu'on impose, par exemple, aux vrais producteurs de déchets (industriels, grandes surfaces...) des choix d'emballages plus «écolo responsables ». L'usager subit plutôt qu'il ne choisit son mode de consommation !

**2016 est une année décisive. Donnez-nous un nouvel élan pour que NTCP joue ce rôle de veille et de lanceur d'alerte, pour que NTCP puisse porter avec les autres collectifs de PAIMPONT, de MENEAC, etc... une action d'ampleur qui dépasse largement la seule MONTFORT COMMUNAUTE et concerne les locataires comme les propriétaires !**



Né d'un mouvement d'humeur face à l'augmentation exorbitante des tarifs de collecte des ordures ménagères par le Smictom Centre-Ouest, le Collectif NOS TRES CHERES POUBELLES demande une remise à plat juste, équitable, transparente et écologiquement responsable du système de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Ce collectif dit « apolitique » (dans la mesure où il n'est affilié à aucune organisation politique) est le vôtre

## NTCP - BULLETIN D'ADHESION 2016

Notre association, créée en janvier 2015, à laquelle vous adhérez, poursuit son objectif. Aidez-nous en nous apportant, non seulement votre approbation, mais aussi le minimum de ressources nécessaires à notre action ! La cotisation annuelle, votée en assemblée générale, a été reconduite à 5 Euros par personne (10 euros par ménage) afin de demeurer à la portée de chaque usager.

NOM / PRENOM : .....

Adresse postale : .....

Adresse mail : .....

Téléphone (facultatif) : .....

Adressez votre cotisation (chèque ou numéraire), accompagnée de ce bulletin découpé et renseigné, à notre trésorier (voir ci-dessous) ou déposez-le dans sa boîte à lettres, en lui communiquant votre adresse-mail ou postale pour envoi d'un reçu.

**Remettre ou adresser à** : M. BRIL Norbert – 2 rue du Danube - 35160 MONTFORT-SUR-MEU

**RECU** de la somme de : .....euros - en chèque  
- en numéraire

pour cotisation au Collectif **Nos Très Chères Poubelles (NTCP)**

Le ..... /...../2016

Le Trésorier

Notre adresse mail : [ntcpoubelles@gmail.com](mailto:ntcpoubelles@gmail.com)

Page facebook : [nostrescherespoubelles](https://www.facebook.com/nostrescherespoubelles)

Consultez notre site : <http://nostrescherespoube.wix.com/impot>